

# Photovoix sur les capacités des personnes sans domicile hébergées en tiers-lieu

**Héloïse Poulain**, Ergothérapeute, doctorante en santé publique<sup>1</sup>, **Anna Petrosyan**, Photographe et co-chercheuse<sup>2</sup>, **Ada Mbouzoé**, Aide-soignante et co-chercheuse<sup>3</sup>, **Julie Desrosiers**, Ergothérapeute, PhD<sup>4</sup>, **Aurélié Tinland**, Psychiatre, PhD<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Laboratoire CEReSS d'Aix-Marseille Université et Groupe SOS, Marseille, France. ORCID 0000-0003-4037-5758

<sup>2</sup> Ex-résidente de Coco Velten

<sup>3</sup> Ex-résidente de Coco Velten

<sup>4</sup> Haute École de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL – HES-SO), Lausanne, Suisse. ORCID 0000-0002-6149-7722

<sup>5</sup> Équipe MARSS – Assistance publique Hôpitaux de Marseille – APHM UR3279 CEReSS – Aix-Marseille Université, France, ORCID 0000-0002-8168-930X

Reçu le : 7 août 2024

Accepté le : 3 juin 2025

DOI : <https://doi.org/10.60856/3adgf874>

Auteur correspondant : Héloïse Poulain, [poulain-h@outlook.fr](mailto:poulain-h@outlook.fr)

## Résumé

### *Contexte*

Face à un système d'hébergement qui limite les capacités des personnes sans domicile, l'urbanisme temporaire propose l'hébergement au sein de tiers-lieux comme une solution nouvelle.

### *Objectif*

Cette étude vise à explorer l'influence de ce type de tiers-lieu sur les capacités des personnes hébergées.

### *Méthode*

Un Photovoix basé sur l'approche par les capacités a été réalisé dans un tiers-lieu en occupation temporaire proposant de l'hébergement.

### *Résultats*

Douze thèmes ont émergé. Les thèmes ont été analysés à travers les axes de l'intégration dans le territoire, du contrôle de l'environnement, de l'engagement dans des occupations significatives, des relations sociales épanouissantes, de la qualité du lieu et de l'espoir.

### *Conclusion*

Les tiers-lieux solidaires en occupation temporaire semblent pouvoir être envisagés comme une solution d'hébergement pour soutenir les capacités, sans pour autant résoudre les problèmes liés à la basse qualité et au contrôle social des centres d'hébergement collectifs classiques.

## Mots clés

Capacités, Centre d'hébergement, Sans domicile fixe, Recherche participative, Urbanisme temporaire, Espace commun.

## Introduction

Les centres d'hébergement ont été développés afin de favoriser le retour vers le logement des personnes sans domicile fixe, en proposant une mise à l'abri et un accompagnement social. Toutefois, ces établissements présentent des limites qui restreignent les personnes accueillies dans leurs possibilités de mener leur vie telle qu'elles le souhaiteraient. De nouvelles formes d'hébergement ont émergé pour tenter de répondre à ces limites, tels que les tiers-lieux solidaires en occupation temporaire. En s'appuyant sur l'approche par les capacités et la recherche participative, cette étude cherche à explorer les forces et les limites d'un centre d'hébergement situé en tiers-lieu. L'introduction de cet article présente dans un premier temps les concepts et les enjeux du sans-domicilisme, des capacités et des tiers-lieux. Le programme de tiers-lieu solidaire sur lequel s'appuie l'étude est ensuite présenté avec les objectifs de recherche.

### *Inadaptation du système de lutte contre le sans-domicilisme*

Le sans-domicilisme englobe diverses situations d'exclusion liées au logement (Loison, 2023). Il représente un défi social majeur au sein d'une société sédentaire, qui ne propose pas suffisamment de logements accessibles financièrement. Pour lutter contre ces situations, le système actuel propose un modèle « en escalier » où les personnes sans domicile doivent passer par différents paliers d'hébergement pour augmenter et démontrer leur « capacité à habiter » avant d'intégrer un logement. Toutefois, en privilégiant une approche centrée sur le développement de ces « capacités à habiter » au détriment de la résolution de la crise du logement abordable, les personnes sans domicile se retrouvent piégées dans le système sans porte de sortie, ou en sont exclues si elles ne satisfont pas aux critères exigés, alors que plus le service est bas dans l'escalier, plus les conditions d'hébergement sont basses et strictes (Sahlin, 2005). En France, un rapport de la Fondation Abbé Pierre estime qu'une personne seule passe en moyenne dix ans dans le parcours en escalier avant d'accéder à un logement stable (Serme-Morin & Coupechoux, 2018). Le nombre de personnes sans domicile augmente en France et ce système ne

parvient pas à répondre à la demande croissante d'hébergement (Dallier, 2017).

Les centres d'hébergement sont rejetés par les habitant-es des centres-villes, ajoutant ainsi des inégalités territoriales aux autres formes d'inégalités déjà subies par les personnes hébergées (Lyon-Callo, 2001). Aujourd'hui, d'autres formes de lutte contre le sans-domicilisme voient le jour, telles que le Logement d'Abord, c'est-à-dire l'accompagnement à l'accès direct et au maintien dans un logement. Bien que ce système ait fait ses preuves (Greenwood *et al.*, 2020 ; Pleace, 2013) et se développe en France, le système en escalier demeure néanmoins le plus répandu (Serme-Morin & Coupechoux, 2018).

### *L'approche par les capacités*

Le sans-domicilisme est décrit comme une « privation de capacités » (Batterham, 2019). Martha Nussbaum a développé et vulgarisé la notion de capacités créée par Amartya Sen (2000), en expliquant que les capacités humaines représentent le potentiel de tout ce qu'une personne est réellement libre et capable de faire et être (Nussbaum, 2011). Développer les capacités d'une personne ou d'une communauté signifie développer ses possibilités de mener la vie qu'elle souhaite, ou encore le nombre de choix d'interaction qu'elle peut avoir avec l'environnement. Les capacités dépendent donc à la fois des capacités des personnes et des opportunités ou restrictions de l'environnement (Shinn, 2015). Par exemple, pour qu'une personne ait la capacité de faire du vélo, celle-ci doit avoir les capacités de faire du vélo (équilibre par exemple), mais également des ressources de son environnement pour faire du vélo (un vélo, une route), ou encore des normes sociales favorables à la pratique du vélo (ne pas être stigmatisé-e en fonction de son genre par exemple). Plus une personne aura de capacités développées, plus elle disposera de choix pour s'engager ou non dans une variété d'occupations. L'approche par les capacités propose une perspective globale des enjeux de justice sociale et de qualité de vie en saisissant la complexité des situations et des systèmes (Kjellberg & Jansson, 2022). L'approche des capacités permet de sortir du paradigme biomédical, néolibéral et individualiste vers un paradigme plus politico-social avec une perspective

fondée sur les droits humains (Hammell, 2023 ; Mousavi *et al.*, 2015) qui considère l'interaction d'un individu dans son contexte social spécifique. Ainsi, un lieu de vie pourra être jugé comme étant plus ou moins capabilisant. La fédération mondiale d'ergothérapie (WFOT) plébiscite également cette approche dans sa prise de position sur les droits humains et affirme que « les droits occupationnels sont garantis par l'identification et la prise en compte des capacités (Sen, 2003), des opportunités et de la liberté de choix dont disposent les individus, les communautés et les populations pour participer à la société » (Hocking *et al.*, 2019, p. 1).

### **Capabilités et sans-domicilisme**

Plusieurs études sur les capacités des personnes sans domicile soulignent que leur intégration à la communauté est profondément limitée par l'exclusion sociale et la stigmatisation, et que les représentations négatives de la population sur les centres d'hébergement collectifs contribuent à cette exclusion (McDonald, 2019). Les écrits sur les capacités font état d'un sentiment d'isolement chez les personnes sans domicile (Kerman & Sylvestre, 2020), dans un contexte social où les risques de persécution sont constants (Marshall, Gewurtz, *et al.*, 2022) et le choix de relations sociales fortement limité par la vie collective imposée dans les centres d'hébergement (O'Shaughnessy *et al.*, 2021). Quant à la « relation aux autres espèces » qui est une des capacités centrales établies par Nussbaum (2011), la littérature indique que les relations aux animaux apportent aux personnes sans domicile de la stabilité, de la protection et du soutien émotionnel ; or ces derniers sont généralement interdits dans les centres d'hébergement (Lotz, 2018 ; Watts & Blenkinsopp, 2022).

Les écrits scientifiques insistent dans de nombreuses études sur le fait que les pratiques oppressives des centres d'hébergement limitent grandement les capacités des personnes hébergées (eg : Greenwood *et al.*, 2021 ; Irving, 2018 ; Shaughnessy *et al.*, 2020 ; Watts & Blenkinsopp, 2022), par exemple au travers de règles qui limitent le contrôle des personnes hébergées sur leur environnement immédiat : horaires d'entrée et de sortie, visites interdites et

impossibilité de décorer son lieu de vie (Hearne & Murphy, 2017 ; Toolis *et al.*, 2022 ; Watts & Blenkinsopp, 2022). Ces pratiques produisent des relations ambivalentes entre l'équipe de travail social et les personnes accompagnées, entre le contrôle social et le soutien (Hearne & Murphy, 2017).

Les études ayant exploré les capacités au sein des services d'hébergement montrent que ces dernières sont limitées par la basse qualité des centres d'hébergement (Greenwood *et al.*, 2021). Adele Irving (2018) a montré l'influence négative des mauvaises conditions sanitaires sur les capacités des personnes hébergées en centre d'hébergement. Rory Hearn et Mary Murphy (2017) ont également montré que la qualité du lieu de vie des centres d'hébergement pour familles engendre un manque d'intimité au sein délétère à leurs capacités.

Une étude qualitative reposant sur l'approche par les capacités a montré que les personnes sans domicile manquent de participation à des activités significatives (Marshall, Gewurtz, *et al.*, 2022). D'autres études vont en ce sens et tentent d'expliquer ce manque : une étude a montré une corrélation entre l'ennui et le manque d'appartenance à la communauté chez les personnes sans domicile (Marshall, Davidson, *et al.*, 2019), et une étude de la portée a identifié le manque d'opportunité dans l'environnement comme déterminant de l'ennui, soit du manque de sens au quotidien, des personnes sans domicile (Marshall, Roy, *et al.*, 2019). Si la priorité en termes d'activités significatives reste généralement de retrouver un emploi pour obtenir des revenus, remplir son rôle familial, les activités productives et d'utilité sociale jouent également un rôle important pour le bien-être occupationnel des personnes sans domicile. Ces dernières favorisent leur sentiment d'appartenance, limitent l'isolement social, améliorent leurs habiletés ou renforcent leur confiance en soi (Cunningham & Slade, 2019 ; Marshall *et al.*, 2017 ; Marshall, McKinley, *et al.*, 2022 ; Muñoz *et al.*, 2006 ; Schultz-krohn, 2004).

### **Urbanisme temporaire et tiers-lieux**

Devant les limites du système classique et celles des institutions, le monde de l'économie sociale et solidaire (ESS) recherche de nouvelles solutions

pour soutenir les capacités des populations (Ferraton, 2008). L'urbanisme temporaire, aussi appelé « urbanisme transitoire », fait partie de ces solutions de l'ESS. En France, de nombreux bâtiments sont vacants (Pele & Cerema, 2023). L'urbanisme temporaire propose, dans ces espaces vacants, d'occuper les bâtiments avec des initiatives visant à revitaliser provisoirement la vie locale, en attendant la décision d'un usage définitif (Diguet, 2018). L'occupation temporaire d'espaces permet généralement de prévenir la dégradation des bâtiments vacants. Pour les propriétaires, cette pratique offre une alternative moins coûteuse à la surveillance, limitant les risques d'intrusions, de dégradations ou de squats. Toutefois, des tensions émergent parfois entre le mouvement squat militant et l'urbanisme temporaire. Bien qu'ils partagent l'objectif commun de réutiliser des bâtiments vacants pour répondre à des besoins locaux, ces mouvements diffèrent sur des points fondamentaux tels que la gouvernance, la vision de la propriété et les finalités à long terme. Le mouvement squat milite pour l'autogestion et considère le logement comme un droit fondamental, rejetant sa marchandisation dans un système capitaliste. Contrairement à l'urbanisme temporaire, qui est souvent critiqué pour favoriser la gentrification et soutenir des politiques néolibérales, les collectifs squats cherchent fréquemment à pérenniser leur occupation (Bragaglia & Rossignolo, 2021). L'occupation temporaire d'un bâtiment génère également de nombreux défis, notamment pour correspondre aux nouveaux usages du lieu. Du fait de sa temporalité courte, l'investissement dans la qualité du lieu est souvent limitée et les conditions y sont souvent précaires (Bragaglia & Rossignolo, 2021). Il arrive que les occupations temporaires, qui ont permis d'expérimenter certains usages du lieu et leur pertinence, finissent par modifier l'usage du projet pérenne. Ce phénomène est appelé l'urbanisme « transitoire ». La volonté de peser sur l'utilisation pérenne de l'espace peut être prévue de façon affichée, ou de façon sous-jacente dans l'idée de convaincre de la pertinence du projet. En effet, l'aspect d'occupation temporaire peut favoriser l'acceptabilité de l'implantation d'un projet au sein d'un quartier, qui peut parfois devenir pérenne par la suite (Andres & Kraftl, 2021).

Les « tiers-lieux » sont régulièrement créés dans le cadre de l'urbanisme temporaire. Bien qu'il n'en existe pas de définition établie (Burret, 2017), ce terme fut développé par Ray Oldenburg en 1991 pour désigner des espaces urbains à l'interface entre ceux qui sont destinés au travail et ceux qui sont destinés au logement. Antoine Burret propose une définition conceptuelle : « une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuées engage intentionnellement à la conception de représentations communes » (2017). La notion de « tiers-lieu » étant parfois galvaudée par la multiplication de projets ancrés dans une vision libérale à but lucratif, certain-es préfèrent par exemple la notion d'« espace hybride », qui est défini par Jeanson Durand comme un lieu « au croisement d'enjeux sociétaux, de biens communs, entrepreneuriaux et de marchandisation, avec comme enjeu transversal une gouvernance plus horizontale » (2019).

Selon l'Observatoire France Tiers-lieux, 47 % des 3 500 tiers-lieux recensés ont signé un contrat ou une convention d'occupation de moins de quatre ans (Observatoire France Tiers-lieux, 2023). Les tiers-lieux sont en pleine expansion en France, passant de 1 800 en 2018, à 3 500 en 2023 (France Tiers-lieux, s. d.). Les tiers-lieux sont de natures très diverses. On retrouve par exemple des tiers-lieux agro-écologiques, culturels ou encore des tiers-lieux dits « solidaires ».

Selon Amélie Tehel *et al.*, le tiers-lieu solidaire est « avant d'être un espace de possibilités, un lieu refuge de mise à l'abri qui permet la préservation des capacités d'action des personnes les plus fragiles. [...] Ces espaces s'inscrivent dans des luttes actives contre les discriminations » (2023, p. 194). Ainsi, les tiers-lieux solidaires cherchent à maximiser les potentiels rôles que peuvent prendre leurs occupants, soit à développer leurs capacités (Tehel *et al.*, 2023). Toujours selon Tehel *et al.* (2023), les tiers-lieux solidaires recherchent des configurations spatiales et sociales qui tendent vers davantage d'horizontalité, souhaitant rompre avec les relations de pouvoir oppressives. Les tiers-lieux solidaires comportent parfois de l'hébergement pour personnes sans domicile. C'est par exemple le cas des « Grands Voisins » ou des « Cinq Toits »

dans la région parisienne, du « GR1 »<sup>1</sup> à Marseille ou encore des « Grandes Voisines » à Lyon.

Les tiers-lieux solidaires émergent alors comme une nouvelle approche pour répondre au sans-domicilisme. À ce jour, aucune étude à notre connaissance n'a encore été réalisée sur la façon dont les tiers-lieux pouvaient influencer les capacités des personnes qui y sont hébergées.

### **La présente étude**

À Marseille, au moins 14 063 personnes se sont retrouvées sans abri, en 2019 (Daguzan *et al.*, 2022). Devant ces importants besoins, seulement 446 offres d'hébergement ont été proposées dans la ville, en 2020 (Service intégré d'accueil et d'orientation des Bouches-du-Rhône (SIAO 13, 2020)). Par ailleurs, Marseille n'échappe pas à la vacance élevée de ses bâtiments (Gilles, 2019). Devant ce constat, plusieurs acteurs et actrices engagé-es contre le sans-domicilisme se sont rassemblé-es pour expérimenter une nouvelle réponse qui mobiliserait ces bâtiments vides : le programme de tiers-lieu solidaire « Coco Velten ».

### *Description du programme*

Coco Velten est un programme ayant été développé par le Lab'Zéro. Le Lab'Zéro est un laboratoire d'innovation publique porté par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, comportant des politiques, des chercheur·ses, des citoyen·nes, une personne ayant l'expérience vécue du sans-domicilisme et des

professionnel·les de terrain. En 2017, ce laboratoire avait pour objectif « Zéro SDF à Marseille dans dix ans ». Le but du Lab'Zéro étant de développer des solutions pouvant être testées rapidement à petite échelle, puis reproduites à grande échelle si elles se révèlent efficaces pour lutter contre le sans-domicilisme. Le Lab'Zéro a donc développé le programme Coco Velten avec pour mission principale de créer des places d'hébergement pour tout type de ménage. Inspiré par l'urbanisme temporaire, le Lab'Zéro a proposé d'utiliser un bâtiment vacant d'anciens bureaux en occupation temporaire de trois ans (2018-2021), pour en faire un lieu mêlant mixité d'usages et mixité du public accueilli, dont l'ensemble devait être géré *via* des pratiques participatives et de co-construction (Yes We Camp *et al.*, 2017). Un bâtiment d'anciens bureaux vides appartenant à l'État a fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire signée entre la Préfecture des Bouches-du-Rhône et l'association Yes We Camp<sup>2</sup> en mai 2018. La mixité d'usage et des publics au sein du bâtiment inclut : un centre d'hébergement géré par l'association Groupe SOS<sup>3</sup>, des ateliers-bureaux d'associations et micro-entreprises gérés par la coopérative Plateau Urbain<sup>4</sup>, et des espaces se voulant inclusifs ouverts au public géré par l'association Yes We Camp. Le plan du lieu est détaillé en figure 1. Yes We Camp s'occupe également de la médiation entre les trois usages, *via* des processus participatifs et de co-construction.

<sup>1</sup> « GR1 » : nom choisi par les jeunes usagers, dérivé du mot « GRIN », qui signifie « réunion » ou encore « refuge » en Afrique. Véritable institution, source de normes et codes de conduite, dont le partage et le soutien réciproque.

<sup>2</sup> Association de création et d'animation de tiers-lieux solidaires qui propose « une utilisation inventive des

espaces disponibles » pour créer du lien ; <https://yeswecamp.org/>.

<sup>3</sup> Association actrice du secteur social et médico-social en France ; [www.groupe-sos.org/groupe-sos-solidarites/](http://www.groupe-sos.org/groupe-sos-solidarites/).

<sup>4</sup> Coopérative d'immobilier solidaire et d'urbanisme transitoire et temporaire ; <https://www.plateau-urbain.com/>.





Figure 1 : Plan du programme Coco Velten.

Le centre d'hébergement (appelé « résidence ») comporte 80 places mixtes pour personnes sans domicile (appelées les « résident·es »), dont les premières personnes ont été hébergées en Mars 2019. Le centre d'hébergement accueille des personnes sans domicile seules, en couple ou en famille, avec des problématiques sociales ou de santé variées. Il y est proposé une chambre par ménage. Le reste des espaces est collectif. En août 2020, le centre d'hébergement accueillait 72 résident·es, soit en termes de ménage : 7 couples avec enfants, 2 couples sans enfant, 11 personnes seules et 11 personnes seules avec enfants. Au regard du budget et de la temporalité du projet, des dérogations ont été accordées pour disproportion manifeste du coût d'installation. Ainsi, les chambres ne comportent par exemple pas de point d'eau, ou encore les normes pour personne à mobilité réduite ne sont pas respectées. Le centre d'hébergement propose un accompagnement social global, assuré au moment du Photovoix par une éducatrice jeune enfant et une éducatrice spécialisée. Comme dans la plupart des centres d'hébergement classiques,

les personnes hébergées doivent payer une participation financière équivalente à environ 10 % des revenus et l'établissement fournit des ressources matérielles telles que des tickets service, des produits d'hygiène ou de la nourriture nommée « L'aide Coco ». Ainsi, en dehors des dérogations sur la qualité du lieu, la volonté de mettre en place des pratiques plus participatives et de collaborer avec les autres dimensions du tiers-lieu, le centre d'hébergement propose un fonctionnement globalement classique.

Les « ateliers-bureaux » accueillent des associations, des artistes ou des microentreprises. Les espaces communs sont ouverts à tous·tes, avec une programmation variée et inclusive, tels que « La Cantine » qui propose un endroit pour se restaurer, se détendre, faire la fête ou découvrir des projets artistiques, un toit terrasse avec un jardin partagé mobilisable pour divers usages ou encore un atelier de bricolage.

Le programme vise l'horizontalité des relations à travers des processus participatifs et de co-construction comme la mise en place de chantiers

participatifs pour l'aménagement et la végétalisation du lieu, ou une gouvernance

participative. Cette gouvernance est mise en œuvre à travers plusieurs instances décrites au tableau 1.

**Tableau 1 :** *Les instances de gouvernance.*

Nom de l'instance	Niveau de gestion	Temporalité	Participant-es
Conseil de maison	Centre d'hébergement	1x/mois	Équipe travail social et résident-es
Comité stratégique	Coco Velten	4x/an	Associations opératrices
Conseil de vie	Coco Velten	2x/an	Associations opératrices, membres des ateliers- /bureaux, résident-es et les membres des organisations voisines
Comités des partenaires	Coco Velten	1x/an	Ensemble des parties prenantes, les politiques et les organisations finançant le programme

La raison d'être du projet Coco Velten est d'évaluer son acceptabilité et sa pertinence afin de prévoir un essaimage à plus large échelle. Pour ce faire, une évaluation de programme devait être réalisée. Les écrits scientifiques soulignent l'importance d'inclure les personnes sans domicile dans le développement et l'évaluation des programmes les concernant pour limiter les réponses inéquitables et oppressives ainsi qu'améliorer la pertinence de celles-ci (Luchenski *et al.*, 2018 ; Magwood *et al.*, 2019 ; Omerov *et al.*, 2020).

#### *Objectifs et question de recherche*

L'objectif principal de l'étude est d'explorer l'influence d'un tiers-lieu solidaire en occupation temporaire sur le soutien des capacités des personnes y étant hébergées. Cette étude a pour objectif secondaire de proposer un cadre réflexif et un espace de plaidoyer par et pour les résident-es du programme. La question de recherche est : « En quoi Coco Velten influence-t-il les capacités des résident-es ? ».

#### **Méthode**

Cette partie décrit dans un premier temps le cadre global de la recherche avec le paradigme et le devis de l'étude, puis présente la méthode de recherche participative « Photovoix » ayant été mise en place pour cette étude.

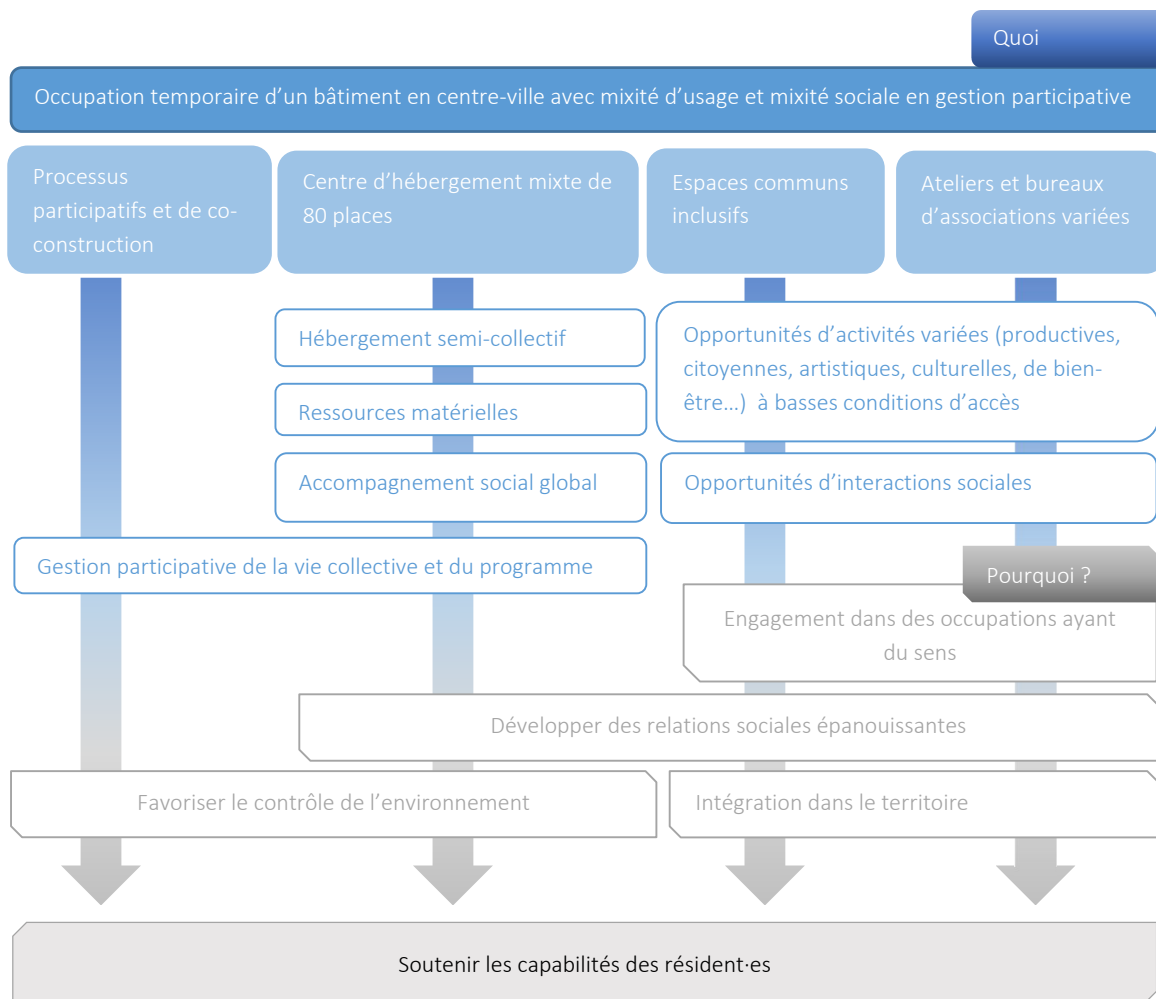
#### ***Paradigme et devis de l'étude***

Une méthode d'évaluation s'appuyant sur la participation des parties prenantes tout au long du processus a alors été mise en place : une évaluation de programme axée sur l'utilisation des résultats (Patton, 1997), avec l'approche par les capacités comme fil conducteur. Cette évaluation a permis de construire la théorie du programme illustrée dans le modèle logique en figure 2.

La mixité des usages et du public accueilli au sein d'un même bâtiment devait favoriser l'intégration dans le territoire en réduisant la stigmatisation du centre d'hébergement dans le quartier d'implantation et, par conséquent, celle des résident-es. Des relations sociales épanouissantes devraient être développées par la création de liens avec les membres des ateliers-bureaux et du public des

espaces communs, l'accompagnement de l'équipe de travail social et la mixité des personnes accueillies dans la résidence. La mixité d'usage devait également développer l'engagement dans des occupations significatives des résident·es par les activités proposées dans les espaces communs et les opportunités engendrées par les ateliers-bureaux. Les approches participatives et de co-construction devaient être mobilisées afin de soutenir le contrôle de l'environnement des

résident·es à la fois dans l'accompagnement individuel au rétablissement et dans la gestion de la vie collective de la résidence et du programme Coco Velten dans son ensemble. La piètre qualité du lieu a été considérée comme pouvant limiter le soutien des capacités des résident·es, par l'aspect d'occupation temporaire du bâtiment qui limite les investissements possibles et l'aspect collectif de l'hébergement.



**Figure 2 :** Modèle logique du programme de tiers-lieu à mixité d'usage et de public comportant un centre d'hébergement.

### Le Photovoix

Pour répondre à l'objectif de l'étude, la méthode de recherche participative Photovoix (Wang & Burris, 1997) a été utilisée. Cette méthode propose aux personnes directement concernées de prendre des photographies qui répondent à une question de recherche, de discuter collectivement de ces

photographies pour faire émerger des thèmes et des axes d'amélioration, puis de diffuser leurs résultats. Le Photovoix, qui cherche à favoriser l'émancipation des participant·es, a été développé pour travailler avec des personnes opprimées et/ou marginalisées. Elle permet d'accéder aux savoirs expérientiels de la communauté concernée par



l'objet de recherche. La recherche participative ambitionne le renforcement du pouvoir d'agir des personnes concernées par les enjeux du projet, proposant une réflexion critique sur leur pouvoir d'émancipation (Buchter *et al.*, 2022). En effet, cette méthode de recherche permet à la communauté concernée de prendre conscience de ses forces, de ses représentations et du potentiel de changement. Elle propose de présenter leurs résultats de recherche à divers-es acteur·rices, et d'effectuer un travail de plaidoyer pour leur communauté. Enfin, le Photovoix permet à la communauté de proposer et/ou de mettre en place des actions d'amélioration (Wang et Burris, 1997). La méthodologie et la mise en œuvre de l'étude ont été choisies et coordonnées par la chargée de l'évaluation du programme Coco Velten, appelée « facilitatrice ». Dans le cadre de cette recherche participative, il incombait à la facilitatrice d'adopter une posture caractérisée par l'écoute active, l'humilité, l'empathie et l'absence de jugement, éléments décrits comme essentiels à ce type de démarche (Loignon *et al.*, 2018). Plutôt que de se positionner comme détentrice d'un savoir expert, elle devait s'engager dans une attitude d'apprentissage, conformément aux recommandations de Walter Fernandes et Rajesh Tandon (1981). En s'appuyant sur les principes développés par Paulo Freire (1978), il lui était également nécessaire de porter une attention particulière aux rapports de pouvoir inhérents à la situation de recherche, en reconnaissant sa propre position de pouvoir, d'autant plus prégnante du fait de son appartenance à l'équipe professionnelle de la résidence (Savoie-Zajc, 2012). En effet, la facilitatrice provient de la classe moyenne, a un haut niveau de scolarité et n'a pas d'expérience vécue de situation de sans-domicilisme.

#### *Inclusion des co-chercheur·ses*

Les résident·es étaient invité·es à prendre part à l'étude en tant que « co-chercheur·ses » de

septembre à octobre 2020. Le rôle de « co-chercheur·ses » a été choisi pour souligner d'une part le processus de réflexivité des participant·es et, d'autre part, pour indiquer l'implication des personnes directement concernées lors de la recherche à des niveaux de participation citoyenne supérieurs à la simple coopération symbolique, soit les niveaux de pouvoir effectif, ainsi que les décrit Sherry Arnstein (2019), tels que la co-construction ou la codécision. S'inscrivant dans le cadre de l'évaluation participative plus large du projet Coco Velten, les résident·es et la facilitatrice se connaissaient avant le début du Photovoix et les résident·es ont été consulté·es pour définir les objectifs de l'évaluation.

La facilitatrice a présenté l'étude lors du « conseil de maison » et de façon individuelle aux personnes qui n'étaient pas présentes. Pour participer, les critères d'éligibilité étaient d'être majeur·e et hébergé·e depuis au moins un mois à la résidence. Le Photovoix a commencé par l'explication de la méthodologie, la vulgarisation de l'approche par les capacités et la co-construction des modalités de participation. Puis les co-chercheur·ses ont été initié·es à la photographie par un photographe, poursuivant leur apprentissage en auto-support.

#### *Récolte et analyse des données*

Les co-chercheur·ses ont ensuite pris des photos qui répondent à la question de recherche « En quoi Coco Velten influence-t-il les capacités des résident·es ? ». Puis des sessions de groupe ont permis aux co-chercheur·ses de sélectionner les photographies en fonction du sens et de l'importance des sujets qu'elles dégagent par rapport à la question de recherche, avec un maximum de 5 photographies par participant·es. Ces photographies ont ensuite été discutées et analysées par les co-chercheur·ses selon la méthode reposant sur l'acronyme SHOWED (Wang, 1999), présentée au tableau 2.

**Tableau 2 :** L'acronyme SHOWED (Wang, 1999).

S (See)	Qu'est-ce que vous voyez là ? Qu'est-ce qu'on voit sur la photo ?
H (Happening)	Qu'est-ce que cela montre réellement (ce qu'il y a derrière l'image) ? / Que s'y passe-t-il réellement ?
O (Organisation)	Qu'est-ce que cette photo dit de la vie au sein de Coco Velten ?
WE (Why... Exist)	Pourquoi cette situation, cet aspect, cette force/faiblesse existe-t-il/elle ?
D (Done)	Qu'est-ce qui peut être fait ?

La facilitatrice prenait des notes sur un tableau des sujets émergents de l'analyse SHOWED que les participant-es pouvaient voir, afin d'éviter les biais d'interprétations, et qu'ils et elles puissent vérifier que tous les sujets évoqués étaient bien notés.

Les notes prises au fil des séances ont ensuite été thématiques par les co-chercheur-ses *via* une analyse inductive. Les séances de groupe ont été enregistrées et retranscrites, puis codifiées sur Nvivo v12 par la facilitatrice selon les thèmes déterminés par les co-chercheur-ses. Ces thèmes ont ensuite été regroupés par la facilitatrice par une analyse déductive en fonction des grands axes de l'étude : l'intégration dans le territoire, le contrôle de l'environnement, les opportunités occupationnelles, les relations sociales épanouissantes et des potentiels résultats inattendus.

#### *Préparation de la diffusion et évaluation*

Pour finir, les co-chercheur-ses ont élaboré un processus de diffusion des résultats et axes d'amélioration, en fonction des enjeux et objectifs qu'ils et elles ont déterminés. Les co-chercheur-ses ont donné leur consentement à l'utilisation des photographies pour la diffusion si besoin. Puis les co-chercheur-ses ont réalisé l'évaluation de la recherche. Étant donné le nombre peu élevé de personnes correspondant aux critères d'inclusion, et pour éviter l'identification des co-chercheur-ses par les professionnel-les, il a été décidé de ne pas attribuer de nom aux verbatims, même anonymisés par un numéro.

#### *Observations des changements*

La facilitatrice a noté les observations de changements de Coco Velten liées aux propositions d'amélioration au sein d'un journal de bord lors des deux années suivant le Photovoix (d'octobre 2020 jusqu'à septembre 2022).

## Résultats

Sept résident-es (n = 7) ont participé en tant que co-chercheur-ses aux sessions de sélection et d'analyse des photographies (4 femmes et 3 hommes, 6 issues de ménages de parent seul avec enfants, et 1 personne seule, avec une moyenne de séjour de quinze mois). Deux co-chercheuses ont réalisé la

thématisation et la diffusion, les cinq autres ayant arrêté pour des raisons de manque de temps, d'énergie, de difficultés de maîtrise de la langue française et de relogement. Au total, douze sessions de groupe ont eu lieu. À partir de quatre-vingt-dix-neuf ayant été prises, onze ont été analysées (incluses dans le matériel supplémentaire). Douze thèmes et neuf propositions d'amélioration ont émergé. Deux thèmes contribuent à l'axe de l'intégration dans le territoire, trois au contrôle de l'environnement, deux à l'engagement dans des occupations significatives, sept à la qualité du lieu. Un résultat fut inattendu : l'espoir.

#### *Intégration au territoire*

À travers le thème « Centre-ville », les co-chercheur-ses ont souligné l'importance de l'emplacement en centre-ville pour favoriser leurs déplacements et l'accès aux ressources du territoire.

*« [...] il y a tous les transports à côté. On a la possibilité d'aller n'importe où, même le train, c'est à côté. On a la possibilité de se promener avec les enfants n'importe où. »*

Toutefois, les co-chercheur-ses indiquent rencontrer des difficultés financières à prendre les transports en commun :

*« Avant de venir ici, j'étais [dans un autre centre d'hébergement]. Tous les jours, j'avais mes tickets de transport. [...] Je ne me suis jamais fait choper. Jamais. Je suis arrivée ici, ça a posé un problème. »*

Proposition d'amélioration : que la résidence fournisse des tickets de transport en commun.

#### *Contrôle de l'environnement*

À travers le thème « Plus de liberté », les participant-es expriment qu'ils ou elles souhaiteraient davantage de liberté, même s'ils ou elles estiment que le règlement de la résidence est plus souple que dans les autres centres d'hébergement.

*« Par exemple, à [une autre structure d'hébergement], c'était sans invitation des ami-es [...]; c'était vraiment strict et, ici, c'est plus libre pour nous. »*

À travers le thème « Insuffisance de l'Aide Coco », les participant-es soulignent l'importance de ces aides matérielles et alimentaires considérées

comme essentielles, mais insuffisantes. Les participant·es témoignent se sentir déstabilisé·es par le manque d'organisation lié à la distribution de ces aides censées être hebdomadaires, mais qui ne sont pas régulières, sans que les résident·es soient prévenu·es. La distribution des aides peut également être perçue comme source de « chantage ».

*« 50 €, pour nous, c'est énorme : on fait des calculs avec, après [...]. Si tu ne paies pas le loyer, tu n'auras plus les tickets. »*

Les participant·es estiment que ces problèmes sont liés au fait qu'il manque un·e représentant·es des résident·es ayant un pouvoir décisionnel ou une « personne ayant connu la souffrance » dans l'équipe pour favoriser l'empathie, la compréhension de ce que vivent les résident·es et l'organisation de la résidence.

*« À la réunion du jeudi, ils [les membres de l'équipe] prennent des décisions sur les résidents ; il faudrait au moins qu'il y est un résident qui représente tout le monde » ; « Est-ce que parmi eux il y a quelqu'un qui a connu la souffrance ? [...] Parce que quelqu'un qui a connu ce que c'est vraiment la souffrance, ce que c'est qu'un sans-papier qui n'a pas de droit [...], quand vous prenez des décisions comme ça, ça va à l'encontre des hébergés. »*

Propositions d'améliorations :

- Assouplir davantage le règlement pour permettre aux résident·es d'inviter des proches la nuit également.
- Intégrer un·e représentant·e des résident·es à certaines réunions de l'équipe de travail social ou une « personne ayant connue la souffrance ».
- Ne pas faire de chantage avec les aides apportées.
- Améliorer l'organisation des aides apportées et prévenir en avance en cas de changement.

### **Engagement dans des occupations significatives**

À travers le thème « Activités et détente », les co-chercheur·ses expliquent que le lieu propose des possibilités d'accès à des occupations, d'utilité sociale, d'apprentissages, de loisir et de détente. Ces opportunités sont issues à la fois des liens créés avec des membres des ateliers-bureaux et les activités collectives des espaces communs.

*« Ici, il y a de grandes équipes et d'autres structures, on peut trouver de l'enseignement, on peut avoir un stage, on peut être bénévole, on peut apprendre, on peut prendre de l'expérience, je ne sais pas... il y a quelque chose à faire. »*

Les co-chercheur·ses indiquent également que Coco Velten propose dans ses espaces communs des activités qui favorisent le développement des enfants.

*« Même pour les enfants, on a plusieurs ateliers, ça entre dedans. Il y a des personnes ici qui font des ateliers, atelier peinture, atelier ceci, atelier cela [...]. Il faudrait faire ça plus souvent [...]. Pour prendre l'habitude. Lire, monter sur la scène, être en collectif... »*

Proposition d'amélioration : proposer davantage d'ateliers pour les enfants.

### **Relations sociales épanouissantes**

Les relations sociales épanouissantes ou non sont évoquées dans le thème « Relations sociales ». Il traite des relations avec l'équipe de travail social, avec les membres des ateliers-bureaux et des espaces communs ainsi qu'avec les autres résident·es. Les relations entre résident·es sont également décrites dans le thème « Dangerosité ».

#### *Équipe de travail social*

Dans le thème « Relations sociales », une grande place est faite à la relation avec l'équipe de travail social de la résidence. Les résultats concernant l'équipe de la résidence sont mitigés. D'une part, les participant·es indiquent que l'équipe de travail social permet d'« être soutenu ».

*« J'ai trouvé le stage, j'ai fait quelque chose parce que... j'étais encouragée [par l'équipe] pour trouver ça. »*

D'autre part, les co-chercheur·ses peuvent également ressentir un sentiment de solitude lié au manque de « connaissances juridiques et administratives » de l'équipe de travail social et au peu de temps réservé à chaque résident·e, qui est lié au manque de personnel. Les co-chercheur·ses ont signifié qu'ils ou elles pouvaient parfois se sentir abandonné·es et inconsideré·es par le personnel de l'équipe de la résidence.

*« Les enfants ne veulent plus d'accompagnement. Parce qu'il n'y a rien qui se passe. Il*

*n’y a rien qui se passe. Alors, pour les papiers de X : qu’est-ce qu’il se passe ? [Ils disent] “on va vous engager un avocat”, vous êtes même pas capables de faire une signature, même pas vous qui avez fait mon courrier, et vous parlez de l’avocat ? C’est de la moquerie. »*

Propositions d’améliorations : recruter plus de personnel à la résidence ; intégrer une personne ayant des connaissances juridiques et administratives à l’équipe de la résidence.

#### Ateliers-bureaux

Les membres des ateliers-bureaux sont identifiés par les participant-es comme pouvant amener à des relations soutenantes :

*« [Tu peux] trouver quelques connexions, à des amis, des gens qui peuvent nous apporter quelque chose, par exemple des informations. »*

Proposition d’amélioration : aucune proposition n’a été émise.

#### Relations entre pairs

Concernant les relations entre résident-es, les co-chercheur-ses indiquent que la vie collective au sein de la résidence crée de la « mixité culturelle ». Celle-ci est à la fois perçue comme une force, car les participant-es expliquent pouvoir apprendre des différentes cultures, mais cela peut également créer des difficultés dans l’éducation des enfants.

*« Si, en termes de culture, c’est enrichissant [...]. Dans chaque chose, on voit ce qui est bon et le mauvais : on laisse. Mais les enfants, ils se retrouvent dans ça. Il prend le bon, il prend le mauvais. Mais l’enfant il prend tout. »*

Les participant-es expliquent dans le thème « Dangerosité » que la mixité au sein de la résidence peut amener de l’insécurité.

*« Le fait qu’on se retrouve tous mélangés, les gens qui sortent de la prison, qui fument, qui se droguent, et quand ils se retrouvent avec des femmes et des enfants : c’est dangereux. »*

Proposition d’amélioration : aucune proposition n’a été émise.

#### Qualité du lieu de vie

La qualité du lieu de vie a été évoquée dans de nombreux thèmes décrivant l’aménagement du

lieu, les difficultés liées à la vie collective et la réponse aux besoins primaires.

« Manque d’espace privé » est un thème qui parle des difficultés liées à la promiscuité et au partage des parties collectives. Les co-chercheur-ses indiquent que la configuration des locaux induit un manque d’intimité, une difficulté des résident-es à organiser et à réaliser leurs occupations quotidiennes et un manque d’espace personnel.

*« On est soixante-dix et on n’a que deux feux. Et le feu est tellement lent que pour une petite sauce tomate de rien du tout, tu vas attendre beaucoup beaucoup [de temps pour la chauffer]. Et les autres attendent pour préparer [leur repas]. »*

« Insalubrité par les résident-es » est un thème qui parle du manque d’hygiène des résident-es au sein des parties collectives la résidence, induit par la dilution des responsabilités :

*« Si au moins chacun d’entre nous avait ses toilettes dans sa chambre, je suis sûre que personne n’accepterait d’avoir un bordel comme ça dans sa chambre. Chaque personne allait prendre soin de ses toilettes. Pourquoi ne peut-on pas prendre soin [des parties communes] ? Ils ne prennent pas soin [des parties communes] parce qu’ils se disent “ce n’est pas dans ma chambre, ce n’est pas pour moi, et quelqu’un passe après”. »*

Le thème « Dangerosité » décrit l’insécurité des participant-es face à plusieurs situations.

L’insécurité face aux intrusions à cause des nombreuses entrées possibles dans la résidence :

*« Le foyer est très ouvert pour les gens dehors, chaque personne peut rentrer dans notre foyer. Sans problème. »*

L’insécurité liée aux risques sanitaires induit par la présence de nuisibles :

*« Vraiment, me retrouver dans un milieu où il y a des cafards et tout, je crains pour la santé des enfants. »*

Davantage positif, « Vivre tranquillement » est un thème expliquant que la résidence répond aux besoins primaires de la vie quotidienne.

*« On a la possibilité de manger, la possibilité de préparer, prendre une douche, dormir. C’est beaucoup de choses comme à la maison. »*

Le thème « Nature » décrit la possibilité de contact avec la nature proposée à Coco Velten.

« *Coco Velten permet d'être en contact avec la nature. Il y a de la nature dans l'urbain, ce qui crée la tranquillité. Ça nous permet de réfléchir, de nous poser.* »

Dans le thème « Vivre dans du beau », les co-chercheur-ses expliquent apprécier l'esthétique du lieu et son importance dans leur quotidien.

« *Je monte sur le toit [terrasse...] le soir et je vois quelque chose de vraiment beau, ça me donne envie de continuer de vivre.* »

Proposition d'amélioration : augmenter les surfaces privées et réduire les espaces collectifs.

### **Espoir**

L'« Espoir » est un thème inattendu qui prend une grande place dans le Photovoix, et a engendré de fortes réactions émotionnelles. Les participant-es expliquent que lorsque les résident-es arrivent à Coco Velten, leur espoir s'accroît, mais il s'estompe au fur et à mesure :

« *On est toujours comme ce petit enfant [sur la photo], toujours en train de surmonter, étape après étape. Mais, sauf que, un moment de la vie, on commence à en avoir marre. On essaie vraiment de voir jusqu'où on va arriver, jusqu'où on va continuer ? Est-ce qu'on ne va pas jeter l'éponge ? Une fois, on dit : c'est bon, j'en ai marre, j'en ai assez. Je n'ai pas trouvé la réponse à mes problèmes ici à Coco Velten.* »

Proposition d'amélioration : aucune proposition n'a été émise.

### **Diffusion des résultats**

Les co-chercheur-ses ont décidé de présenter leurs résultats et propositions d'amélioration dans plusieurs instances. La diffusion des résultats a été réalisée au conseil de maison en ajoutant certaines propositions d'amélioration à l'ordre du jour. Les résultats ont été diffusés au conseil de vie en communication orale, avec les photographies du Photovoix projetées en diaporama pour illustrer les thèmes. L'expérience du Photovoix a aussi été partagée par les co-chercheur-ses lors du congrès

scientifique et citoyen de la Conf'Cap Capdroits à Lyon, complété par un acte de conférence et sa version facile à lire et à comprendre (Poulain *et al.*, 2021).

Avec le consentement des co-chercheur-ses, la facilitatrice s'est appuyée sur les résultats du Photovoix pour apporter des éléments de réflexion pour les prises de décision au sein des réunions de l'équipe des professionnel-les de la résidence, auxquelles les résident-es n'avaient pas accès et au comité des partenaires *via* une exposition réalisée à partir des verbatims.

### **Changements à Coco Velten**

Des changements notables en lien avec les propositions d'amélioration ont été observés depuis les diffusions du Photovoix. Ils sont présentés ici en fonction des thèmes auxquels ils sont liés.

Sur le thème du contrôle de l'environnement :

- Le rôle des délégué-es a été discuté plusieurs fois au conseil de maison et ces dernier-ères participent désormais aux réunions de préparation de ces conseils.
- Après négociation en conseil de maison, les résident-es ont désormais le droit d'inviter des proches pour la nuit.
- L'équipe professionnelle a rodé son organisation concernant la gestion des « Aides Cocos ». Il n'y a plus de plainte liée au manque d'organisation ou au chantage.

Sur le thème des relations sociales épanouissantes :

- Une assistante sociale a été recrutée en plus dans l'équipe de travail social, renforçant ses compétences juridiques et administratives.

Sur le thème de la qualité du lieu :

- Les résident-es d'un étage ont construit un planning de ménage à tour de rôle.
- Le programme Coco Velten va finalement être pérennisé<sup>5</sup> et des travaux sont planifiés pour limiter les espaces collectifs en aménageant des studios à la place des chambres.

un accueil de jour pour femme, avec moins de place destinée aux bureaux et ateliers des associations et microentreprises.

<sup>5</sup> La mairie a racheté le bâtiment qui appartenait à l'État. Au vu des bons retours des différentes évaluations et recherche, le programme va être pérennisé, et y seront ajoutés des logements sociaux,



## Discussion

Cette étude est la première à explorer le soutien des capacités de personnes sans domicile hébergées au sein d'un tiers lieu solidaire en occupation temporaire et montre que ces lieux peuvent être plus ou moins capabilisants. En effet, ce programme avait été pensé comme un lieu devant soutenir les capacités en favorisant l'intégration dans la communauté, le contrôle de l'environnement, les opportunités occupationnelles et les relations sociales épanouissantes. Ces grands objectifs devaient être atteints par son hybridité, sa gouvernance partagée et son implantation dans le centre-ville. Sa facette de lieu en occupation temporaire a fait l'objet d'une attention particulière en raison du risque de piètre qualité des aménagements et de limitation des capacités des personnes hébergées. Finalement, les résultats décrivent globalement Coco Velten comme un centre d'hébergement collectif de basse qualité, dont la gouvernance partagée et la co-construction semblent mitigés. Son emplacement en centre-ville semble favoriser l'intégration dans le quartier. La mixité d'usage et sociale du programme semble effectivement développer des opportunités et ressources. L'espoir mitigé des résident-es émerge également comme un élément inattendu, décrit comme plutôt mitigé.

Concernant la mixité d'usage et sociale, celle-ci semble soutenir leur intégration dans le territoire grâce à sa localisation en centre-ville et favorise leurs relations sociales épanouissantes et leurs engagements dans des occupations significatives à travers la présence des ateliers-bureaux et des activités variées proposées dans les espaces communs. Les résultats indiquent notamment l'accès à des occupations permettant de développer leur utilité sociale. La possibilité de contribuer à la communauté est importante pour les personnes sans-domicile. En effet, selon une revue systématique avec méta-agrégation sur les expériences occupationnelles des personnes sans domicile, ce type d'occupation favorise leur sentiment d'appartenance (Marshall *et al.*, 2020).

L'hébergement collectif semble conserver les caractéristiques des centres d'hébergement classiques limitant les capacités des personnes hébergées. En cohérence avec les écrits scientifiques, des relations entre résident-es ont pu être

perçues comme enrichissantes, mais également comme sources de conflit, voire insécurisantes, à l'instar des études menées par Irving (2018) et Branagh R. O'Shaughnessy (2020). Le fait de pouvoir vivre en famille n'est pas apparu comme un sujet. Être en famille pourrait pourtant influencer les capacités des personnes hébergées, par exemple *via* l'accès à différents rôles familiaux. Cela pourrait être lié au fait que la plupart des personnes y ayant participé étaient des parents isolés, et que le fait d'être hébergé avec leurs enfants leur semble naturel. De futures études pourraient étudier le développement des capacités en centre d'hébergement et en tiers-lieu en fonction du type de ménage des personnes hébergées. L'équipe de travail social du centre d'hébergement a été présentée de façon mitigée, soutenante, d'une part, mais réalisant du contrôle social, d'autre part, et ce, de façon comparable aux écrits scientifiques (Hearne et Murphy, 2017; Toolis *et al.*, 2022).

Toutefois, même si des pratiques de contrôle social sont révélées par le Photovoix, les résultats indiquent que les co-chercheur-ses se sentent davantage libres et que le règlement leur semble moins restrictif que dans les centres d'hébergement dans lesquels ils et elles ont été hébergé-es. Cela pourrait être le résultat de la volonté des tiers-lieux solidaires de mettre en place des pratiques d'horizontalité (Tehel *et al.*, 2023), liées aux pratiques participatives et de co-construction dans cette étude, mais c'est aussi lié au fait que les participant-es étaient hébergé-es en centre d'hébergement d'urgence (ETHOS 2), ces centres ayant des règlements encore plus restrictifs que les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (Sahlin, 2005).

Malgré la basse qualité de l'hébergement, l'esthétisme du lieu dans le thème « Vivre dans du beau » et la végétalisation soulignée dans le thème « Nature » sont apparus comme des éléments favorables aux capacités des participant-es. Si les écrits scientifiques sur les capacités des personnes sans domicile se sont intéressés aux relations avec les animaux (Lotz, 2018; Watts et Blenkinsopp, 2022), le lien aux espèces végétales ne semble pas avoir été exploré (Giraudier *et al.*, 2024) ; de futures études devraient chercher à comprendre davantage le lien à la nature au sein des services pour personnes sans domicile. Les résultats concernant



l'esthétisme semblent cohérents avec les écrits scientifiques où les possibilités de personnaliser l'aménagement et la décoration du lieu sont apparues comme des éléments favorables au soutien des capacités (Hearne et Murphy, 2017; Toolis *et al.*, 2022 ; Watts et Blenkinsopp, 2022). Ces deux éléments sont potentiellement liés dans la présente étude aux processus de co-construction du lieu, avec la réalisation des chantiers participatifs pour les projets d'aménagement ou de végétalisation du lieu. Ces résultats semblent souligner l'importance centrale du contrôle de l'environnement, apparaissant comme une capacité qui permet l'accès à d'autres capacités, appelées par Amartya Sen « capacités fertiles » (Sen, 2000). Dans cette étude, le contrôle de l'environnement des résident-es leur permet de décorer le lieu selon leur goût, ce qui leur donne par la suite « l'envie de continuer de vivre ».

La basse qualité du lieu relevée dans cette étude est probablement exacerbée par l'aspect d'occupation temporaire, comme expliqué dans l'étude de Bragaglia et Rossignolo (2021). Les participant-es de la présente étude ont par exemple souligné que les nombreuses entrées menant au centre d'hébergement favorisaient les intrusions.

Les résultats de ce Photovoix amènent un élément inattendu : le thème de l'espoir. Plusieurs études soulignent que l'expérience du sans-domicilisme a un impact destructeur sur l'espoir (Hughes *et al.*, 2010; Kirst *et al.*, 2014; Partis, 2003; Tollett et Thomas, 1995). Une étude longitudinale sur dix familles sans domicile affirme que l'espoir est bas, mais présent lors de l'entrée en centre d'hébergement et qu'il augmente en cas de transition vers le logement (Herth, 1996). Dans la présente étude, les participant-es indiquent que leur espoir augmente en arrivant à Coco Velten, mais qu'il diminue au fil du temps. Ces résultats vont dans le sens de la critique du système en escalier. En effet, les centres d'hébergement classiques n'ont pas vocation à ce que les personnes y restent sur des périodes prolongées. Le fait d'y rester malgré tout pourrait amener cette diminution de l'espoir. Selon Barbora Gřundělová et Zuzana Stanková, l'espoir des personnes sans domicile peut être limité par le manque de ressources, les barrières structurelles comme le chômage, et institutionnelles, telles que les

règlements intérieurs stricts (2020). De futures études devraient être mises en place pour étudier l'évolution de l'espoir des personnes hébergées en tiers-lieu et comparer celui-ci avec l'espoir des personnes hébergées en centre d'hébergement classique.

Depuis décembre 2023, le programme d'occupation temporaire Coco Velten est terminé. La mairie a racheté le bâtiment en passant par le bailleur social Marseille Habitat pour pérenniser un lieu qui s'inspire de l'expérimentation temporaire, à la façon de l'urbanisme transitoire, comme décrit par Andres et Kaftl (2021). La mairie souhaite en effet conserver les fonctions hybrides du bâtiment avec 50 % de l'espace destiné à l'hébergement de personnes sans domicile et maintenir une « Cantine solidaire ». La mairie souhaite ajouter au projet du logement social et potentiellement un accueil de jour pour femmes sans domicile, venant ainsi supprimer ou minimiser l'espace destiné aux précédents ateliers-bureaux. Dans cette nouvelle version pérenne du programme, l'hébergement est censé devenir de meilleure qualité en proposant des studios pour chaque ménage. Il serait intéressant de réaliser une nouvelle étude sur les capacités des personnes hébergées dans ce nouveau projet en mettant en parallèle l'évolution de la qualité du lieu, des pratiques participatives et de co-construction, de l'intégration au territoire et au potentiel de participation à des activités significatives et d'espoir.

En s'intéressant aux capacités des personnes hébergées en tiers-lieu, cette étude propose des pistes aux ergothérapeutes pour leur pratique d'agent de changement systémique (Drolet *et al.*, 2020). Cette étude a permis d'identifier « ce qui compte » pour les personnes hébergées en tiers-lieu sans filtre préconçu, comme recommandé par Karen W. Hammell dans le cadre de l'OCWFOT « Occupation, Capability and Wellbeing Framework for Occupational Therapy » (2023). Les ergothérapeutes travaillant en centre d'hébergement et en tiers-lieu pourront s'appuyer sur les différents thèmes ayant émergé dans les résultats pour les amener à la discussion dans des ateliers participatifs avec les personnes hébergées.

### **Forces et limites de l'étude**

Les changements relevés dans le carnet de bord allant dans le sens des résultats et propositions d'amélioration suggèrent que le Photovoix a pu contribuer à l'amélioration du programme pour les résident·es et les co-chercheur·ses ont exprimé un sentiment d'utilité lors de l'évaluation du processus de recherche. En donnant la parole aux personnes sans domicile, cette étude s'inscrit dans le courant de la justice épistémique (Fricker, 2007), reconnaissant les savoirs des personnes directement concernées. En proposer un cadre réflexif et un espace de plaidoyer par et pour les résident·es du programme, il semble que le Photovoix ait contribué au soutien des capacités des personnes hébergées.

Toutefois, participer au Photovoix a pu représenter un défi. Les résident·es pouvant être considérés·es comme les plus exclu·es, comme les personnes ayant un long parcours de rue, n'ont pas pris part à l'étude. L'évaluation du processus de recherche par les co-chercheur·ses souligne que cette étude a également été un défi en termes de temps et d'énergie. Les prochaines études devraient réfléchir à la façon de limiter l'énergie et le temps dépensé par les personnes hébergées, tout en conservant leur participation à l'ensemble des étapes de la recherche. Cela pourrait s'effectuer en limitant les temps collectifs et en augmentant le temps de travail en binôme, entre la facilitatrice et les co-chercheur·ses. Les co-chercheur·ses ont également suggéré de pouvoir choisir des photographies après avoir réalisé la phase d'analyse inductive pour choisir celles qui illustrent le mieux les thèmes.

Cette étude étant de nature descriptive transversale, elle ne permet pas de comparer les capacités des personnes hébergées en tiers lieu avec celles des personnes hébergées dans un centre d'hébergement classique. Il serait intéressant de réaliser une étude longitudinale comparative pour établir s'il existe effectivement une différence et déterminer quels en seraient les facteurs explicatifs. Cette étude a permis d'explorer les capacités des personnes sans domicile hébergées au sein d'un tiers-lieu solidaire de façon holistique et participative. De futures études devraient chercher à analyser plus finement les mécanismes soutenant ou limitant les capacités des personnes sans domicile. Le concept de facteur de conversion,

élément permettant de convertir une ressource potentielle en ressource effectivement mobilisée (Sen, 2000), pourrait être utilisé. Il permettrait par exemple de comprendre ce qui permet ou non la mobilisation des ressources proposées par l'aspect tiers-lieu. La mobilisation du concept de facteur de conversion permettrait également une analyse plus fine des caractéristiques personnelles qui favorisent ou non les capacités au sein du tiers-lieu. En effet, Coco Velten héberge des personnes dans des situations très différentes les unes des autres. Une personne socialement isolée pourrait trouver plus d'intérêt à l'aspect tiers-lieu qu'un couple de travailleurs pauvres, par exemple.

### **Conclusion**

Cette étude a permis d'explorer les éléments d'un tiers lieu solidaire en occupation temporaire qui influencent les capacités des personnes sans domicile y étant hébergées. La méthode du Photovoix a été utilisée pour favoriser un processus participatif et l'amélioration continue du programme.

Cette étude indique que les tiers-lieux solidaires en occupation temporaire peuvent être envisagés comme une solution d'hébergement pour soutenir les capacités, mais que cela ne résout pas les problèmes liées à la basse qualité physique du lieu de vie et au contrôle social des résident·es par le personnel des centres d'hébergement collectifs. Les résultats de cette étude permettront d'étayer les décisions concernant l'essaimage des tiers-lieux solidaires en occupation temporaire visant à favoriser le soutien des capacités des personnes sans domicile hébergées.

### **Éthique et déclaration d'intérêt**

Conflit d'intérêts : la doctorante est en thèse CIFRE lors de la réalisation de cette étude, salariée du Groupe SOS qui porte la résidence de Coco Velten. Avis favorable du comité d'éthique n° 2020-09-10-010.

## Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des co-rechercheurs et co-rechercheuses ayant participé à l'étude. Nous remercions également les

associations opératrices du tiers-lieu Coco Velten, soit Yes We Camp, Plateau urbain et Groupe SOS Solidarités.

## Bibliographie

- Andres, L., & Kraftl, P. (2021). New directions in the theorisation of temporary urbanisms: Adaptability, activation and trajectory. *Progress in Human Geography*, 45(5), 1237-1253. <https://doi.org/10.1177/0309132520985321>
- Arnstein, S. R. (2019). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, 85(1), 24-34. <https://doi.org/10.1080/01944363.2018.1559388>
- Batterham, D. (2019). Homelessness as Capability Deprivation: A Conceptual Model. *Housing, Theory and Society*, 36(3), 274-297. <https://doi.org/10.1080/14036096.2018.1481142>
- Bragaglia, F., & Rossignolo, C. (2021). Temporary urbanism as a new policy strategy: A contemporary panacea or a trojan horse? *International Planning Studies*, 26(4), 370-386. <https://doi.org/10.1080/13563475.2021.1882963>
- Buchter, L., Guinchart, M., & Le Roux, A. (2022). Remettre les vieilles de la marge au centre avec une recherche participative. *Nouvelles Questions féministes*, 41(1), 83-99. <https://doi.org/10.3917/nqf.411.0083>
- Burret, A. (2017). *Étude de la configuration en tiers-lieu : La repolitisation par le service* [Phdthesis, Université de Lyon]. <https://theses.hal.science/tel-01587759>
- Cunningham, M. J., & Slade, A. (2019). Exploring the lived experience of homelessness from an occupational perspective. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 26(1), 19-32. <https://doi.org/10.1080/11038128.2017.1304572>
- Diguet, C. (2018). *L'urbanisme transitoire, optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ?* IAU îdF. [https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude\\_1427/UrbanismeTransitoire.pdf](https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1427/UrbanismeTransitoire.pdf)
- Drolet, M.-J., Carrier, A., Hudon, A., & Hurst, S. (2020). Advocacy systémique en santé et réadaptation. Être un agent de changement social pour résoudre les conflits de loyautés multiples de nature systémique. In *Les Loyautés multiples. Mal-être au travail et enjeux éthiques*, t. 2 (Nota bene).
- Fernandes, W., & Tandon, R. (1981). *Participatory Research and Evaluation: Experiments in Research as a Process of Liberation*. Indian Social Institute.
- Ferraton, C. (2008). L'approche par les capacités d'Amartya Sen : Quels enseignements pour l'économie sociale ? *Annals of Public and Cooperative Economics*, 79(1), 53-78. <https://doi.org/10.1111/j.1467-8292.2007.00352.x>
- France Tiers-Lieux. (s. d.). *France Tiers-lieux*. Consulté le 3 août 2024, à l'adresse <https://francetierslieux.fr/>
- Freire, P. (1978). *Pedagogy of the Oppressed\**. In *Toward a Sociology of Education*. Routledge.
- Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. Clarendon Press.
- Gilles, B. (2019, octobre 29). *Comment la Ville de Marseille a laissé pourrir ses propres immeubles par dizaines*. Marsactu. <https://marsactu.fr/comment-la-ville-de-marseille-a-laisse-pourrir-ses-propres-immeubles-par-dizaines/>
- Giraudier, A., Poulain, H., Desrosiers, J., Taylor, O., & Tinland, A. (2024). *The capability approach to homelessness, a scoping review*. Under Review.
- Greenwood, R. M., Manning, R. M., O'Shaughnessy, B. R., Vargas-Moniz, M. J., Auquier, P., Lenzi, M., Wolf, J., Bokszczanin, A., Bernad, R., Källmén, H., Spinnewijn, F., Ornelas, J., & Consortium, the H. (2021). Structure and agency in capabilities-enhancing homeless services: Housing first, housing quality and consumer choice. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, n/a(n/a). <https://doi.org/10.1002/casp.2577>

- Greenwood, R., Manning, R., O'Shaughnessy, B., Cross, O., Vargas-Moniz, M., Auquier, P., Santinello, M., Wolf, J., Bokszczanin, A., Bernad, R., Kallmen, H., Spinnewijn, F., Ornelas, J., & HOME EU Consortium. (2020). Comparison of Housing First and Traditional Homeless Service Users in Eight European Countries: Protocol for a Mixed Methods, Multi-Site Study. *JMIR Research Protocols*, 9(2). <https://doi.org/10.2196/14584>
- Gřundělová, B., & Stanková, Z. (2020). Hope in Homeless People: Potential for Implementation of Person-Centred Planning in Homeless Shelters? *Practice*, 32(5), 361-379. <https://doi.org/10.1080/09503153.2019.1695109>
- Hammell, K. W. (2023). Focusing on “what matters”: The Occupation, Capability and Wellbeing Framework for Occupational Therapy. *Cadernos Brasileiros de Terapia Ocupacional*, 31, e3509. <https://doi.org/10.1590/2526-8910.ctoAO269035092>
- Hearne, R., & Murphy, M. (2017). *Investing in the right to a home: Housing, HAPs and hubs*.
- Herth, K. (1996). Hope from the perspective of homeless families. *Journal of Advanced Nursing*, 24(4), 743-753. <https://doi.org/10.1046/j.1365-2648.1996.25113.x>
- Hocking, C., Townsend, E., & Mace, J. (2019). *Occupational Therapy and Human Rights*. World Federation of Occupational Therapist.
- Hughes, J. R., Clark, S. E., Wood, W., Cakmak, S., Cox, A., MacInnis, M., Warren, B., Handrahan, E., & Broom, B. (2010). Youth Homelessness: The Relationships among Mental Health, Hope, and Service Satisfaction. *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 19(4), 274-283.
- Irving, A. (2018). *Homelessness Pathways and Capabilities: A Study of the Lived Experiences of the Hidden Homeless in Private Hostels in Newcastle-Upon-Tyne* [Ph.D., University of Northumbria at Newcastle (United Kingdom)]. In PQDT - Global (2425883755). ProQuest Dissertations & Theses Global. <http://lama.univ-amu.fr/login?url=https://www.proquest.com/dissertations-theses/homelessness-pathways-capabilities-study-lived/docview/2425883755/se-2?accountid=15337>
- Kerman, N., & Sylvestre, J. (2020). *Surviving versus living life: Capabilities and service use among adults with mental health problems and histories of homelessness*. *Health & Social Care in the Community*, 28(2), 414-422. <https://doi.org/10.1111/hsc.12873>
- Kirst, M., Zerger, S., Harris, D. W., Plenert, E., & Stergiopoulos, V. (2014). The promise of recovery: Narratives of hope among homeless individuals with mental illness participating in a Housing First randomised controlled trial in Toronto, Canada. *BMJ Open*, 4(3), e004379. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2013-004379>
- Kjellberg, I., & Jansson, B. (2022). The capability approach in social work research: A scoping review of research addressing practical social work. *International Social Work*, 65(2), 224-239. <https://doi.org/10.1177/0020872819896849>
- Loignon, C., Dupéré, S., Godrie, B., & Leblanc, C. (2018). « Dés-élitiser » la recherche pour favoriser l'équité en santé. Les recherches participatives avec des publics en situation de pauvreté en santé publique. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, 20(2), Article 20, n° 2. <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.4058>
- Loison, M. (2023). Le sans-domicilisme. Réflexion sur les catégories de l'exclusion du logement. *Revue française des affaires sociales*, 1, 29-50.
- Lotz, K. V. (2018). *The Impact of Homelessness and Housing Insecurity on Injection Drug Use Among Women* [Ph.D., New York University]. In *ProQuest Dissertations and Theses* (2038559511). ProQuest Dissertations & Theses Global.
- Lyon-Callo, V. (2001). Making Sense of NIMBY poverty, power and community opposition to homeless shelters. *City & Society*, 13(2), 183-209. <https://doi.org/10.1525/city.2001.13.2.183>
- Marshall, C. A., Boland, L., Westover, L. A., Wickett, S., Roy, L., Mace, J., Gewurtz, R., Barbic, S., & Kirsh, B. (2020). Occupational experiences of homelessness: A systematic review and meta-aggregation. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 27(6), 394-407. <https://doi.org/10.1080/11038128.2019.1689292>
- Marshall, C. A., Davidson, L., Li, A., Gewurtz, R., Roy, L., Barbic, S., Kirsh, B., & Lysaght, R. (2019). Boredom and meaningful activity in adults experiencing homelessness: A mixed-methods study. *Canadian Journal of Occupational Therapy*. <https://doi.org/10.1177/0008417419833402>

- Marshall, C. A., Gewurtz, R., Ross, C., Becker, A., Cooke, A., Roy, L., Barbic, S., Lysaght, R., & Kirsh, B. (2022). Beyond Securing a tenancy: Using the capabilities approach to identify the daily living needs of individuals during and following homelessness. *Journal of Social Distress and Homelessness*, 0(0), 1-15. <https://doi.org/10.1080/10530789.2022.2070098>
- Marshall, C. A., Lysaght, R., & Krupa, T. (2017). The experience of occupational engagement of chronically homeless persons in a mid-sized urban context. *Journal of Occupational Science*, 24(2), 165-180. <https://doi.org/10.1080/14427591.2016.1277548>
- Marshall, C. A., McKinley, C., Costantini, J., Murphy, S., Lysaght, R., & Hart, B. P. (2022). 'The Big Island Model': Resident experiences of a novel permanent supportive housing model for responding to rural homelessness. *Health & Social Care in the Community*, 30(6), e5047-e5061. <https://doi.org/10.1111/hsc.13920>
- Marshall, C. A., Roy, L., Becker, A., Nguyen, M., Barbic, S., Tjörnstrand, C., Gewurtz, R., & Wickett, S. (2019). Boredom and homelessness: A scoping review. *Journal of Occupational Science*. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14427591.2019.1595095>
- McDonald, M. (2019). Mission Driven? Applying Ethics and Capabilities to Organizational Level Responses to Homelessness. *Honors Projects*. <https://digitalcommons.spu.edu/honorsprojects/96>
- Mousavi, T., Forwell, S., Dharamsi, S., & Dean, E. (2015). The historical shift towards human rights in occupational therapy with special reference to the Capabilities Approach and its implications. *World Federation of Occupational Therapists Bulletin*, 71(2), 81-87. <https://doi.org/10.1179/2056607715Y.0000000005>
- Muñoz, J., Dix, S., & Reichenbach, D. (2006). Building Productive Roles: Occupational Therapy in a Homeless Shelter. *Occupational therapy in health care*, 20, 167-187. [https://doi.org/10.1080/J003v20n03\\_11](https://doi.org/10.1080/J003v20n03_11)
- Nussbaum Martha C. (2011). *Capabilités, comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* Flammarion.
- O' Shaughnessy, B., Manning, R., Greenwood, R., Vargas-Moniz, M., Loubiere, S., Spinnewijn, F., Gaboardi, M., Wolf, J., Bokszczanin, A., Bernad, R., Blid, M., Ornelas, J., & HOME-EU Consortium Study Grp. (2021). Home as a Base for a Well-Lived Life: Comparing the Capabilities of Homeless Service Users in Housing First and the Staircase of Transition in Europe. *HOUSING THEORY & SOCIETY*, 38(3), 343-364. <https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1762725>
- Observatoire France Tiers-Lieux. (2023). *Les données des tiers-lieux en France*. Observatoire des Tiers-Lieux. <https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees/>
- Partis, M. (2003). Hope in homeless people: A phenomenological study. *Primary Health Care Research & Development*, 4(1), 9-19. <https://doi.org/10.1191/1463423603pc118oa>
- Pele, N., & Cerema. *Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement*. (2023). Analyse de la vacance des logements de la ville de Marseille. Syracuse.
- Pleace, N. (2013). *Le logement d'abord*. Observatoire européen sur le sans-abrisme.
- Poulain, H., Petrosyan, A., Mbouzoé, A., Desrosiers, J., & Tinland, A. (2021). Recherche action participative explorant l'influence du tiers- lieu Coco Velten sur les capacités des personnes sans domicile y étant hébergées. *ConfCap 3e édition*. Confcap Capdroit, Lyon.
- Projet de loi de finances pour 2017 - notes de présentation, I. LE PROGRAMME 177 « HÉBERGEMENT, PARCOURS VERS LE LOGEMENT ET INSERTION DES PERSONNES VULNÉRABLES » : UNE BUDGÉTISATION INITIALE ENFIN PLUS SINCÈRE DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ? (2017). <https://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2017/np/np31/np313.html>
- Sahlin, I. (2005). The Staircase of Transition. Innovation. *The European Journal of Social Science Research*, 18(2), 115-136. <https://doi.org/10.1080/13511610500096400>
- Savoie-Zajc, L. (2012). Du déroulement évolutif de la recherche-action au format linéaire l'écriture : Quelques défis dans la rédaction et la diffusion de la recherche-action. *Recherches qualitatives*, 13, 73-89.

- Schultz-krohn, W. (2004). The meaning of family routines in a homeless shelter. *The American journal of occupational therapy. Official publication of the American Occupational Therapy Association*. <https://doi.org/10.5014/AJOT.58.5.531>
- Sen, A. (2000). *Repenser l'inégalité*. Seuil.
- Serme-Morin, C., & Coupechoux, S. (2018). *3e REGARD SUR LE MAL-LOGEMENT EN EUROPE* (3e éd.). FEANTSA – Fondation Abbé Pierre. <https://www.feantsa.org/download/rapport-complet-fr71390086662738737.pdf>
- Shaughnessy, B. R. O., Manning, R. M., Greenwood, R. M., Vargas-Moniz, M. J., Loubière, S., Spinnewijn, F., Gaboardi, M., Wolf, J. R., Bokszczanin, A., Bernad, R., Blid, M., Ornelas, J., & Group, T. H.-E. C. S. (2020). Home as a Base for a Well-Lived Life: Comparing the Capabilities of Homeless Service Users in Housing First and the Staircase of Transition in Europe. *Housing, Theory and Society*, *0*(0), 1-22. <https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1762725>
- Shinn, M. (2015). Community Psychology and the Capabilities Approach. *American journal of community psychology*, *55*(3-4), 243-252. <https://doi.org/10.1007/s10464-015-9713-3>
- Tehel, A., Pasquier, R., & de Guibert, A. (2023). Tiers-lieux et politiques de solidarité en France : La quête contrariée du pouvoir d'agir. *Lien social et Politiques*, *91*, 181-197. <https://doi.org/10.7202/1109666ar>
- Tollett, J. H., & Thomas, S. P. (1995). A theory-based nursing intervention to instill hope in homeless veterans. *Advances in Nursing Science*, *18*(2), 76.
- Toolis, E., Dutt, A., Wren, A., & Jackson-Gordon, R. (2022). « It's a place to feel like part of the community »: Counterspace, inclusion, and empowerment in a drop-in center for homeless and marginalized women. *American Journal of Community Psychology*, *70*(1-2), 102-116. <https://doi.org/10.1002/ajcp.12580>
- Wang, C., & Burris, M. A. (1997). Photovoice: Concept, Methodology, and Use for Participatory Needs Assessment. *Health Education & Behavior*, *24*(3), 369-387. <https://doi.org/10.1177/109019819702400309>
- Wang, C. C. (1999). Photovoice: A Participatory Action Research Strategy Applied to Women's Health. *Journal of Women's Health*, *8*(2), 185-192. <https://doi.org/10.1089/jwh.1999.8.185>
- Watts, B., & Blenkinsopp, J. (2022). Valuing Control over One's Immediate Living Environment: How Homelessness Responses Corrode Capabilities. *Housing, Theory and Society*, *39*(1), 98-115. <https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1867236>
- Yes We Camp, Groupe SOS, & Plateau Urbain. (2017). *Projet Bernard Dubois*.



### Matériel supplémentaire

**Figure 3 :** Photographies prises et sélectionnées par les co-chercheur-ses (avec autorisation des co-chercheur-ses).

